

Soucieuses de représenter l'ensemble des familles et de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics, les quatre UDAF de Bourgogne et l'URAF de cette région ont lancé en avril 2004 l'enquête généraliste " **Familles de Bourgogne, qui êtes-vous ?** " auprès de 9000 ménages bourguignons.

630 ménages ont répondu à cette enquête, qui a pour objectif de mieux connaître le point de vue des familles bourguignonnes sur les 6 sous-thèmes abordés ci-dessous :

Thème n°1 : LES VALEURS

Base de la famille, Transmission des valeurs, Rôle idéal des Grands-parents, Moments à partager en famille...

La famille bourguignonne repose aujourd'hui, d'abord sur des sentiments tels que l'**amour**, la **confiance** et sur les relations telles que l'**union dans le couple**. La famille qui n'est plus perçue comme une Institution est alors plus fragile, plus mouvante. De la même manière, près du tiers des ménages ont spontanément cité d'autres critères qu'ils reconnaissent comme fondateurs de la famille. Chacun se choisit dès lors des valeurs, selon son histoire et ses expériences, qui deviendront les bases de sa famille.

Cette tendance se confirme à travers les **valeurs transmises aux enfants**. La religion est ainsi particulièrement en déclin, et ce d'une façon relativement homogène pour l'ensemble des ménages bourguignons. Chez les plus jeunes, tandis que des valeurs comme la tolérance montent, le goût du travail et la moralité sont en baisse.

Le **rôle des Grands-parents** dans cette famille en recomposition a lui aussi changé, beaucoup de jeunes ménages ne leur reconnaissent pas autant d'importance dans leur vie de famille. Eux aussi sont touchés par cette mutation de la famille, le premier rôle qu'ils leur est reconnu : « **donner de l'affection** ».

Pendant, pour les ménages bourguignons, les acteurs qui ont un rôle éducatif important auprès des enfants font tous partie de la sphère familiale. Seule, l'école est toujours reconnue dans son rôle éducatif et parvient à s'y intégrer. Les autres institutions ou acteurs extérieurs à la famille sont plus souvent perçus comme ayant une influence sur l'éducation des enfants plutôt qu'un rôle éducatif important.

Enfin, concernant **les moments importants à partager en famille**, les ménages bourguignons se retrouvent autour de l'idée du **partage des repas**, mais les plus jeunes préfèrent suivre leurs enfants scolairement et partager des promenades tandis que les plus de 60 ans donnent plus d'importance au partage des tâches ménagères.

Bases de la famille : « **Amour, confiance et couple uni** »

Les 3 premières valeurs à transmettre à ses enfants :

1. L'honnêteté
2. La politesse
3. Le goût du travail

Premier rôle idéal des Grands-parents : « **Donner de l'affection** »

Les 3 premiers moments importants à partager en famille

1. Les repas
2. Les vacances
3. Le suivi scolaire

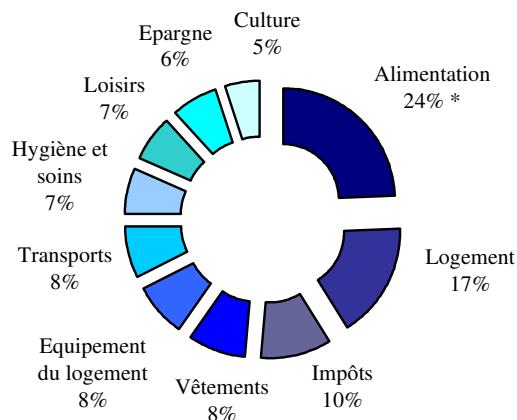
L'avis de l'UNAF...

L'UNAF défend depuis de nombreuses années une conception ouverte de la famille. Elle réaffirme le rôle structurant du droit, refonde, rénove et soutient l'autorité des deux parents, considère que la filiation n'est pas optionnelle (on ne peut pas divorcer de son enfant), estime que la famille est une Institution et non un contrat.

Thème n°2 : CONSOMMATION

Budget des ménages bourguignons, Plaisir associé à une dépense, Recours au crédit, Constitution d'une épargne...

Répartition du budget des ménages bourguignons



* : Les ménages bourguignons consacrent 1/4 de leur budget à leur alimentation.

Les 3 dépenses auxquelles les ménages associent le maximum de plaisir :

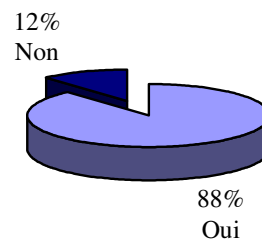
1. Les loisirs
2. l'équipement du logement
3. Les vêtements

La répartition du **budget des familles**, tout comme le recours au crédit, dépasse leurs disparités de revenus.

La quête du plaisir notamment, favorise certains segments de la consommation. Le secteur des **loisirs** est ainsi emblématique de l'**achat plaisir**.

De même, le **recours au crédit** tout en restant très courant au cours de la vie d'une famille, n'en est pas moins pour certains ménages lié à une situation professionnelle, sociale et/ou familiale fragile. Le recours à certains types de crédits (crédits à la consommation, pour l'achat d'équipement du logement, de mobilier) fait suite le plus souvent à un accident de vie (perte d'emploi, divorce, séparation, maladie...).

Ménages ayant eu recours au crédit

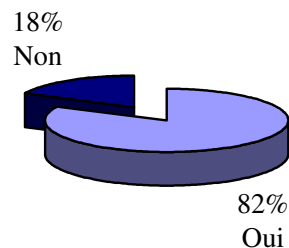


Les 3 premiers achats pour lesquels les ménages ont eu recours au crédit :

1. Le logement : 81%
2. La voiture : 70%
3. L'équipement du logement : 36%

La **constitution d'une épargne**, elle aussi, dépasse les disparités de revenus des ménages. Les familles qui ne parviennent pas à se constituer une épargne ont en effet, plusieurs crédits en cours et sont en situation fragile. Ces familles déjà vulnérables ne peuvent se prémunir contre les aléas de leurs revenus ou accidents de vie.

Constitution d'une épargne



72% des ménages bourguignons se constituent actuellement une épargne par précaution.

L'avis de l'UNAF...

Pour l'UNAF, la gestion du budget par les familles les plus fragiles s'articule autour de trois grandes logiques d'intervention :

- favoriser l'accès aux droits à travers une meilleure connaissance et un accompagnement des familles,
- promouvoir des actions de prévention sur le thème du surendettement,
- et développer de nouvelles interventions auprès d'elles.

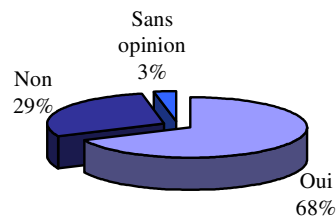
Thème n°3 : SANTE

Opinion des familles sur le système de santé actuel, Pratiques des familles et Informations en matière de santé...

Les ménages bourguignons les moins favorisés socialement (revenus mensuels modestes et niveau d'études peu élevé), estiment plus souvent :

- que le **système de santé actuel est injuste**,
- que leurs **frais de santé** ne leur sont pas correctement remboursés et que celle-ci **leur coûte** finalement relativement **cher**.

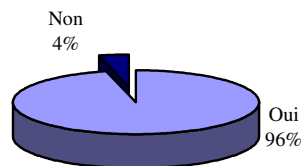
Estimez-vous que vos frais de santé sont correctement remboursés ?



76% des ménages bourguignons estiment que l'accès aux soins n'est pas le même pour tous.

Ces ménages sont aussi ceux qui sont le moins bien suivis d'un point de vue médical. Ils sont moins fréquemment couverts par une **garantie complémentaire**, n'ont pas de **médecin de famille** et ont moins **recours aux médecines douces**. Ces personnes moins bien suivies et donc peut-être dans un état de santé moins bon, renoncent plus souvent aux soins pour des raisons financières, et notamment aux soins de spécialistes.

Possédez-vous une garantie complémentaire (assurance et/ou mutuelle) ?



90% des ménages bourguignons ont un médecin de famille. 43% ont recours aux médecines douces.

De plus, près des $\frac{3}{4}$ des ménages déclarent manquer d'**informations en matière de prévention et de soins** en ce qui concerne la maladie mentale, les infections nosocomiales et la maladie d'Alzheimer. Les deux critères pré-cités (revenus mensuels modestes et niveau d'études peu élevé) sont également particulièrement discriminants dans le domaine de l'information médicale. Certaines tranches d'âge sont plus sensibilisées que d'autres à différentes maladies ou infections. Ainsi, les personnes de plus de 59 ans se déclarent plus informées concernant la maladie d'Alzheimer, les maladies cardio-vasculaires, le cancer et plus surprenant le suicide.

Enfin, on note que les ménages bourguignons qui sont moins bien suivis d'un point de vue médical, trouvent l'accès à l'information quotidienne, quelle qu'elle soit, plus difficile.

Plus des $\frac{3}{4}$ des ménages bourguignons déclarent manquer d'informations en matière de santé, de prévention et de soins en ce qui concerne la maladie mentale, les infections nosocomiales et la maladie d'Alzheimer.

L'avis de l'UNAF...

Pour l'UNAF, la définition et la mise en œuvre des politiques en matière de santé publique doit associer étroitement les usagers et les familles.

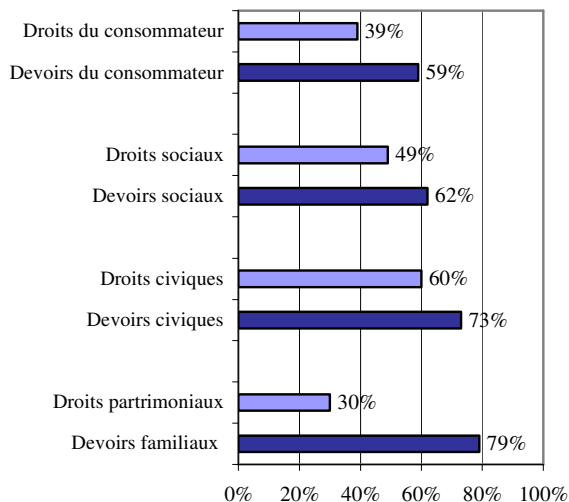
Thème n°4 : VIE CIVIQUE

Information des familles, Accès et sources d'information, Connaissance et adhésion à une association ...

D'une manière générale, les ménages bourguignons se déclarent mieux informés de leurs **devoirs** que de leurs **droits**. Ils sont ainsi, 73% à se déclarer informés de leurs devoirs civiques et 60% de leurs droits civiques.

Les hommes, de plus de 59 ans, qui connaissent différents types d'associations (association de défense des usagers, association de défense du consommateur, association familiale) et adhèrent eux-mêmes à une association, sont ceux qui se déclarent les mieux renseignés sur leurs droits comme sur leurs devoirs.

% de ménages informés sur leurs droits/ devoirs

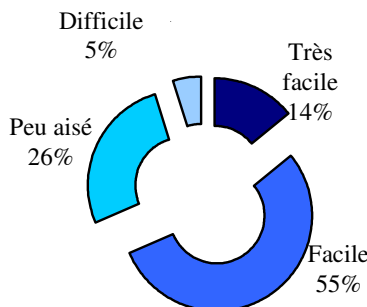


Par ailleurs, les 2/3 des familles bourguignonnes trouvent l'**accès à l'information quotidienne** facile voire très facile.

L'accès à l'information est en revanche, plus difficile pour les ménages en situation relativement modeste. Il s'agit plus souvent de personnes inactives ou d'ouvriers, de niveau d'études inférieur ou égal au BEPC, dont les revenus mensuels sont inférieurs ou égal à 1 000 € et qui n'adhèrent à aucune association.

Pour ces personnes, la première source d'information reste les journaux télévisés.

Trouvez-vous l'accès à l'information quotidienne :



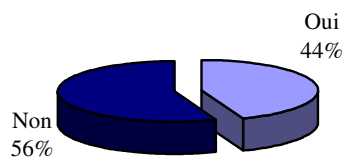
Première source d'information de 55% des ménages bourguignons : **le journal télévisé.**

Les **associations de défense du consommateur** sont relativement bien connues des ménages bourguignons, notamment.

Les **associations de défense des usagers** et les **associations familiales** sont quant à elles connues par environ 1/4 des ménages.

44% des ménages bourguignons de plus de 15 ans interrogés **adhèrent à une association**. Il s'agit le plus souvent de personnes plus diplômées et appartenant aux ménages les plus aisés.

Adhères-vous à une association ?



Connaissez vous...

... une association de défense des usagers : **23% des ménages bourguignons**
 ... une association de défense du consommateur : **55% des ménages bourguignons**
 ... une association familiale : **27% des ménages bourguignons**

En bref...

Les ménages les plus favorisés socialement sont aussi ceux pour qui l'accès à l'information quotidienne est plus facile et qui sont les mieux intégrés à la vie civique.

Thème n°5 : POLITIQUE FAMILIALE ET SOCIALE

Familles bénéficiaires de prestations, Opinion sur les prestations familiales et sociales...

Les **Allocations familiales** et la **Prestation Accueil Jeune Enfant** sont les prestations qui satisfont le plus les ménages bourguignons.

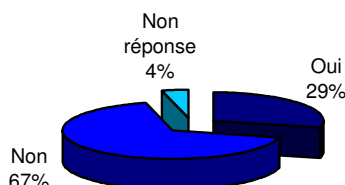
A l'inverse, le **Revenu Minimum d'Insertion** et l'**Allocation Adulte Handicapée** mécontentent deux fois plus de personnes qu'elles n'en satisfont.

Cependant, près des $\frac{3}{4}$ des familles bourguignonnes estiment que la répartition des allocations familiales s'effectue de manière inéquitable. Et 63% des ménages bourguignons estiment que les démarches administratives pour les obtenir sont difficiles.

Ainsi, les allocations tout en satisfaisant une bonne partie des bourguignons et particulièrement ceux qui en bénéficient, sont perçues comme une prestation injuste, inéquitable et dont les démarches administratives sont lourdes.

Enfin, les **ménages qui perçoivent ces différentes prestations ont des avis très différents** de la moyenne, **sur l'obtention de celles-ci**. Ainsi, 71% des personnes qui perçoivent l'Allocation Parent Isolé, affirment que les démarches administratives pour l'obtenir étaient aisées. En revanche, seuls, 17% des personnes qui perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé estiment qu'ils ont obtenu cette prestation aisément.

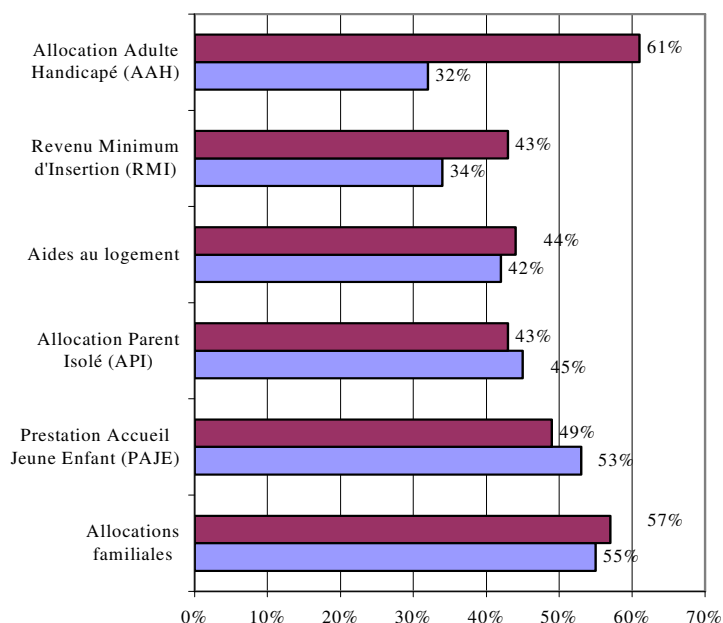
Familles bénéficiaires des Allocations familiales



Les familles qui touchent 3 prestations ou plus, sont plus fréquemment : (tris croisés significatifs)

- des chômeurs,
- qui ont entre 15 et 30 ans,
- dont le premier enfant a entre 0 et 7 ans,
- dont les revenus mensuels sont inférieurs à 1 000 €.

% de ménages satisfaits par le système des différentes prestations familiales et sociales



■ Ensemble des ménages bourguignons ■ Familles bénéficiaires de la prestation concernée

NB : non réponses et personnes sans opinion : non incluses dans les résultats de ce sondage.

L'avis de l'UNAF...

Pour l'UNAF, le système d'évaluation du montant des allocations familiales n'est pas correct. Selon elle, les allocations familiales devraient être assises sur un indice composite incluant la croissance, l'évolution des prix et l'augmentation des salaires.

Thème n°6 : FAMILLES ET ENERGIE

Eclairage, Mise en « veille » de la télévision, Chauffage, Attitudes face aux économies d'énergie ...

L'attitude des ménages en terme d'économies d'énergie tient davantage à des tempéraments différents qu'à des critères socio-démographiques. Excepté le critère « revenus », les caractéristiques sociales sont peu marquées.

Ainsi, en matière d'**éclairage**, les ménages qui possèdent un nombre plus important que la moyenne de lampes basse consommation (type d'ampoules la moins consommatrice d'énergie) ont souvent des caractéristiques socio-démographiques communes avec ceux qui possèdent plus d'halogènes (type d'ampoules la plus consommatrice d'énergie) que la moyenne.

Par ailleurs, la **mise « veille »** permanente des **appareils électriques** n'est pas particulièrement courante chez les ménages bourguignons, mais les raisons évoquées par les familles qui le font sont plus préoccupantes : elles disent conserver des habitudes et penser bien faire en suivant des conseils d'utilisation.

Concernant le **chauffage**, près des 2/3 des bourguignons chauffent leur logement à une température idéale pour leur confort. Les ménages qui réalisent le plus d'économies sur ce poste sont souvent des ménages modestes. Ces ménages qui économisent au jour le jour pour réduire leur facture de chauffage, sont aussi ceux qui se chauffent à l'électricité et qui reconnaissent posséder des appareils de chauffage peu performants.

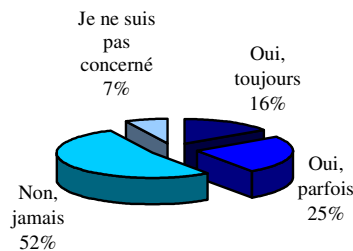
Autrement dit, ces ménages réalisent des économies au quotidien mais n'ont pas toujours les moyens d'investir dans un matériel plus performant, qui à long terme serait pourtant plus rentable. Les gestes simples sont réalisés par ces ménages, mais pas les investissements astucieux.

Finalement, seuls, **12% des ménages bourguignons sont particulièrement sensibilisés aux économies d'énergie** (ils effectuent au quotidien des gestes d'économie d'énergie et les font pour cette raison). Ces ménages sont plutôt aisés.

Les ménages plus modestes réalisent également des économies, mais pour eux, il s'agit avant tout d'économies financières.

Seuls, **27%** des ménages bourguignons **connaissent les ampoules les moins et les plus consommatrices d'énergie.**

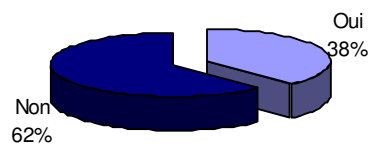
Lorsque vous n'utilisez pas votre télévision, la laissez-vous en veille ?



Les 3 premières raisons du maintien en position veille de la télévision :

1. Praticité : 27%
2. Réutilisation proche : 25%
3. Oubli : 22%

Notez-vous une différence de température dans votre logement, entre température réelle et idéale ?



Les 3 premières raisons expliquant une différence de température :

1. Economie d'énergie : 66%
2. Mauvaise isolation : 31%
3. Difficultés financières du foyer : 18%

L'avis de l'UNAF...

L'UNAF met en évidence le rôle incontournable des familles de par leurs fonctions d'éducation, de consommation, d'économie, de protection de l'environnement, de solidarité intergénérationnelle, ... en matière de politique énergétique.

Pour des résultats plus complets, merci de contacter : **Maria CARADEC, UDAF 21 / 03.80.53.13.94.**